



# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## DISPOSITIONS ORGANIQUES

Délégation d'officier d'état civil

Mariage du samedi 27 juillet 2024 à 14h

de Monsieur Iheb DRIDI et de Madame Yamina ZEMANI

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-32,

vu le procès-verbal du 28 juin 2020 portant installation du Conseil municipal,

vu le procès-verbal du 4 juillet 2020 portant élection du Maire et des adjoints au Maire,

considérant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du Conseil municipal,

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** DELEGUE Monsieur Karim MASTOURI, Conseiller municipal, en tant qu'officier d'état civil, pour célébrer le mariage prévu le samedi 27 juillet 2024 à 14h, de Monsieur Iheb DRIDI et de Madame Yamina ZEMANI.

**ARTICLE 2 :** CHARGE la Directrice Générale des Services de la Mairie de l'exécution du présent arrêté qui lui sera communiqué.

**ARTICLE 3 :** AMPLIATION du présent arrêté sera notifiée aux intéressé(e)s et transmise après publication au Procureur de la République, à la préfète du Val-de-Marne, ainsi qu'aux services municipaux intéressés.

FAIT EN MAIRIE LE 25 JUIL. 2024

TRANSMIS EN PREFECTURE  
LE 25 JUIL. 2024  
RECU EN PREFECTURE  
LE 25 JUIL. 2024  
PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE  
LE 25 JUIL. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine



Méhadée BERNARD  
Adjointe au Maire